

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 07 avril 2022 à 19 heures

Étaient présents :

Mme Irène THIBAUT Maire

M. Sylvain BOUCHERAT Maire adjoint

Mme Christelle PICARD Conseillère

Mme Agathe BERTHONECHE Conseillère

Mme Nadège PASTOUT Conseillère

Monsieur Patrick JACQUET Conseiller

Monsieur Frédéric PORTE a donné son pouvoir à Madame Nadège PASTOUT

Monsieur Nicolas DESESSART a donné son pouvoir à Madame Irène THIBAUT

Monsieur Philippe TOURATON a donné son pouvoir à Monsieur Sylvain BOUCHERAT

Monsieur Denis PAJOT est excusé

Madame Laure CHAILLOT est absente.

Le quorum (plus de la moitié des 11 membres du CM), étant atteint, la séance est ouverte.
Madame Agathe BERTHONECHE est nommée secrétaire de séance. Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

Approbation du compte-rendu du conseil d'octobre

2 modifications doivent être apportées au compte-rendu :

Sur le point « travaux de mise en sécurité routière, il faut lire Chaume-Fleury et non Chaume-Fleurie.

Sur le point « tenue du bureau de vote » il faut rajouter que les horaires du bureau de vote pourraient être étendu jusqu'à 19 heures, dans l'attente de précisions de la préfecture.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité

Vote des taux

Madame la maire donne lecture de l'état 1259 relatif aux taux des taxes directes locales pour l'année 2022.

La suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales se traduit pour les communes par une perte de ressources. Cette perte est compensée à partir de 2021 par le transfert aux communes de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB).

Madame le Maire propose de ne pas augmenter les taux. Ce qui donne :

Taxe Foncière Bâtie	33.57 %
Taxe Foncière Non Bâtie	38.16 %
Cotisation Foncière des Entreprises	20.41 %

Vote à l'unanimité

Affectation du résultat

Madame le Maire explique que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement).

Il est proposé cette affectation :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Résultat de fonctionnement

A. Résultat de l'exercice	87 256.41
B. Résultat antérieurs reportés	389798.61 €
C. Résultat à affecter (A+B)	477 055.02 €

Solde d'exécution de la section d'investissement

D. Solde d'exécution cumulé d'investissement	236 690.28 €
E. Solde des restes à réaliser d'investissement	-286 107.99 €

Besoin de financement (D+E)

1) Affectation en réserve R1068 en investissement	49 417.71 €
2) H. Report en fonctionnement R002	427 637.31 €
DEFICIT REPORTE D 002	0.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

ACCEPTE l'affectation du résultat 2021.

Budget primitif 2022

Considérant l'obligation de voter le budget primitif avant le début de l'exercice auquel il se rapporte (L.82-213, 02.03.1982, art.7) et que les communes ont jusqu'au 15 avril 2022 pour le vote du budget,

Madame le Maire, Expose le contenu du Budget en résumant les orientations générales du budget.

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	440 606.50	440 606.50
FONCTIONNEMENT	749 139.71	749 139.71

Vote à la majorité avec une abstention

Numérotage et dénomination des voies de la communes pour le déploiement de la fibre

La numérotation de certaines parcelles avaient été oubliées.

AB0266	8 TER	RUE	RUE SAINT FRANCOIS
AB0267	8 BIS	RUE	RUE SAINT FRANCOIS
AB0070	1BIS	PLACE	PLACE DE L'EGLISE
AB0256	16	RUE	RUE DU PETIT VILLAGE
AB0072	1	PLACE	PLACE DE L'EGLISE

Vote à l'unanimité

Demandes de subventions

Madame le Maire présente plusieurs courriers de demandes de subvention :

- **FACILAVIE**
~ Vote à l'unanimité, **subvention 200 €**
- **Association Senneçoise de Défense de l'Environnement**
~ 2 pouvoirs ne sont pas pris en compte car font partis de l'association.
Vote à la majorité avec 1 abstention, **subvention 400 €**
- **RPI Senneçay-Vorly**
~ Madame Berthonèche ne prend pas part au vote
Vote à la majorité, **subvention de 3 200 € (160 €/enfant)**
- **Berry Saint Amandois**
~ Vote à l'unanimité, **subvention 200 €**

Informations et questions diverses

- Conseil communautaire de Bourges Plus

Madame le Maire sera aux côtés de l'ASDE pour porter son désaccord au sujet des éoliennes au moment du vote du PLUI de l'agglomération de Bourges plus.

- Présentation projet photovoltaïque

Présentation d'un projet photovoltaïque signé par un particulier sur 4 hectares par la société H2AIR le 12 mai à 18H30 avant le conseil municipal. L'ASDE sera invitée.

- SMEACL

Le compte-rendu de la réunion du comité syndical fait apparaître une baisse de la consommation de l'eau.

- Élections du 10 avril 2022

Préparation de la salle samedi matin. Le matériel électoral a été récupéré à Trouy.

Des délégués de liste vont passer au bureau de vote de Senneçay (Monsieur Thibault LHONNEUR, et Monsieur Loïc KERVRAN)

- Arrosage des arbres plantés en février

Les arbres qui ont été plantés en février via l'action « Si on plantait ? » vont devoir être arrosés à partir de mai, des solutions sont à l'étude (prévoir un contrat avec un prestataire).

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 21h45. Prochain conseil le 12 mai 2022.